

ASCENSORISTE

En vue de l'obtention d'une qualification professionnelle reconnue¹

LE MÉTIER

L'ascensoriste occupe des fonctions axées sur les domaines de l'électricité et de la mécanique. Il peut intervenir au niveau de la maintenance, de l'installation ou de la modernisation des équipements en fonction de l'organisation de l'entreprise.

Les activités principales de l'agent consistent à :

- Assurer le montage, le câblage et la maintenance des organes mécaniques, électriques et électroniques de systèmes de déplacements automatiques ou semi-automatiques (ascenseur, escalier roulant, porte automatique, monte-charge), à partir de plans et de schémas existants,
- Assurer le réglage et la mise au point de ces systèmes avant la mise en service définitive.

Les risques électriques et mécaniques imposent le respect rigoureux des consignes de sécurité. Les activités exercées varient selon la taille des entreprises, leur organisation, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge.

LE PUBLIC

- Jeunes et adultes demandeurs d'emploi,
- Salariés d'entreprise.

LES PRÉ-REQUIS

un niveau BEP MEI ou ELEEC, avec de l'expérience professionnelle,
ou niveau BAC PRO MEI ou ELEEC ou BAC Technologique STI,
ou plus de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine, ou en électricité bâtiment,
et être titulaire du Permis B,
et avoir satisfait aux tests d'évaluation parmi lesquels une place importante est donnée à la motivation et aux aptitudes.

LE FINANCEMENT

- Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable (CARED),
- Contrat et période de professionnalisation,
- Congé Individuel de Formation CDI, CDD ou intérimaire,
- Plan de formation de l'entreprise,
- Stage conventionné par le Conseil Régional Rhône-Alpes,
- Frais à la charge du stagiaire (fournitures, petit outillage, blouse et chaussures de sécurité) : 95€.

LA DURÉE DE FORMATION

- 8 mois,
- Périodes d'application en entreprise de 10 semaines,
- Début de formation en octobre / novembre.

¹CQPM : Qualification reconnue dans la branche d'activités des Industries et des Métiers de la Métallurgie.

C.E.R.T.A - PÔLE INDUSTRIEL

3, rue de la Démocratie - 69694 - Vénissieux / Tél. : 04 72 21 80 10 / Fax : 04 72 21 80 19
www.certa-asso.org

LA FORMATION

▪ Objectifs :

Maîtriser les compétences professionnelles,
Renforcer les connaissances générales,
Développer les aptitudes transversales (autonomie, adaptabilité, comportement sociétal...).

▪ Enseignement professionnel :

Maintenance électrique : *diagnostique : dépannage ou réparation d'un système automatisé,*
Maintenance mécanique : *lecture de plans, traçage, pointage, perçage, taraudage, ébavurage, mécano soudure, travail sur tôle, démontage et remontage de sous-ensembles mécaniques,*
Génie automatique : *structure générale d'un système automatisé : PO PC, algèbre de Boole, logique séquentielle, étude des automates programmables,*
Technologie électrique : *la distribution électrique et ses protections, réalisation d'une installation éclairage et prises, étude des schémas de démarrage moteurs triphasés, étude des schémas de démarrage moteur courant continu, câblage électrique des démarrages moteur, dépannage d'un système automatisé,*
Électronique de puissance : *étude des composants électroniques, application aux variateurs de vitesse (ALTIVAR et RECTIVAR),*
Habilitation électrique : *BC et BR,*
Hydraulique : *constitution de la centrale hydraulique, vérins, moteurs et distributeurs, les composants de réglage et de sécurité,*
Technologie mécanique : *les côtes tolérances, les ajustements, types de matériels et de liaisons mécaniques,*
Dessin technique et DAO : *lecture de plan, lire et interpréter les tolérances géométriques, représentation des éléments filetés, initiation au dessin assisté par ordinateur.*

▪ Enseignement général :

Mathématiques : *les unités, les calculs, la géométrie et la trigonométrie,*
Sciences physiques : *l'électricité et la mécanique,*
Communication professionnelle : *techniques du français, compréhension, appréciation et transmission d'un message,*
Gestion de l'entreprise : *l'organisation de l'entreprise, le cadre juridique des rapports de travail, la dynamique du fonctionnement de l'entreprise,*
Développement durable : *du mondial au local : les territoires contemporains, inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui, l'homme et sa planète aujourd'hui, les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication.*

▪ Approche pédagogique :

Formation groupée et individualisée,
Pédagogie active centrée sur les activités d'atelier (atelier électrotechnique, maintenance, mécanique, dessin technique et DAO, atelier ressources).

▪ Encadrement et suivi :

Techniques de recherche de stage et d'emploi, bilans individuels et collectifs (intermédiaire et final).

LA VALIDATION

▪ Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie :

- Agent qualifié de maintenance en ascenseurs (CQPM n° 1989 09 92 0019),
- Agent qualifié de modernisation en ascenseurs (CQPM n° 2008 01 06 0267).

C.E.R.T.A - PÔLE INDUSTRIEL

3, rue de la Démocratie - 69694 - Vénissieux / Tél. : 04 72 21 80 10 / Fax : 04 72 21 80 19

www.certa-asso.org